

L'ARCHÉOLOGIE ET SON IMAGE

VIII^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire, Antibes, Octobre 1987
Éditions APDCA, Juan-les-Pins, 1988

L'ÉPOPÉE DE GLOZEL AU TRAVERS DE LA PRESSE INTERNATIONALE

Jean-Pierre TRICOT *

RÉSUMÉ

Le fond de l'« affaire Glozel » n'est en fait pas scientifique. Il s'agissait d'une lutte entre un groupe de jaloux et de fâcheux espérant un renom scientifique rapide ou un profit pécuniaire, ou les deux, et un autre groupe de personnes, très fières d'avoir fait une découverte originale et selon eux capitale du point de vue archéologique. Ce combat ne s'est pas livré directement mais par l'intermédiaire de la presse. « Glozéliens » et « anti-Glozéliens » défendirent leurs points de vue soit personnellement, par le biais d'articles ou de droits de réponse, soit le plus souvent anonymement par des articles généraux dans la presse tant nationale qu'internationale. Cela nous permet de retracer chronologiquement de façon originale et vivante l'historique de Glozel en présentant un échantillonnage de coupures de presse.

ABSTRACT

The gist of the « Glozel case » is not scientific in actual fact. It concerned a struggle between a group of jealous and troublesome persons aiming a quick scientific reputation or financial gain, or both, and another group of persons fairly proud of their original discovery, of paramount importance, in their opinion, with respect to archaeology. That battle was not given directly but through the press. The « Glozelians » and « anti-Glozelians » fought for their points of view either by way of personal articles and rights to reply, or most often anonymously through general articles in the national as well as in the international press. We are thus able to chronologically relate Glozel's history in an original and vivid manner, by presenting a selection of newspaper cuttings.

*

* *

À vol d'oiseau Glozel, hameau du village de Ferrières, est situé à 23 km au sud-est de Vichy. Le premier mars 1924, un jeune agriculteur du nom d'Émile Fradin y découvrit par le plus grand des hasards des pierres et des tessons de poterie, et cela en défrichant un champ. Au début personne

* Lombardenvest 22, B-2000 Antwerpen (Belgique).

n'attacha d'importance ou n'attribua quelque valeur à cette découverte. M^{lle} Picandet, institutrice communale de Ferrières, fut intriguée par ces trouvailles et en avisa ses supérieurs. Son zèle et sa bonne foi lui coûtèrent son transfert dans une école d'une autre commune plus lointaine, et cela contre son gré.

Fin 1927 M^{lle} Picandet enseignait encore à Ferrières. Début 1928 on la retrouve à Saint-Yorre.

Document n° 1 :

Cartes-lettres adressées par M^{lle} Picandet, institutrice, au Dr Tricot-Royer, médecin, journaliste et archéologue belge.

Ferrières, ce 17 novembre 1927.

Monsieur,

Je reçois aujourd'hui « Une visite aux fouilles de Glozel » de M. Adrien Bayet. Je devine que ce geste aimable a été inspiré par vous et vous en remercie. Nous attendons avec impatience de lire vos publications. **Glozel aura encore besoin de tous ses défenseurs** et ses adversaires sont tenaces et votre témoignage nous donnera à tous du courage pour attendre le triomphe de la vérité !
Croyez, Monsieur, à mon meilleur souvenir et à l'expression de mes sentiments distingués.

R. Picandet.

Saint-Yorre, ce 8 janvier 1928.

Chez Monsieur,

Je reçois votre journal. Votre courageux et spirituel article me fait du bien au cœur, je suis persuadée qu'avec des partisans tels que vous, Glozel triomphera enfin. Avez-vous lu les articles de ce petit impertinent de Buisguien ! **J'ai été nommée contre mon désir à Saint-Yorre où je suis désolée d'être. M. Salomon Reinach m'a écrit gentillemeent pour m'offrir d'intervenir auprès du ministre. M^{me} Morlet qui m'a téléphoné ce matin est ravie de vous voir prendre la défense du Docteur.**

Merci, Monsieur, bons souvenirs.

R. Picandet.

Bientôt beaucoup d'autres difficultés commencèrent à s'accumuler. D'abord il y eut le refus de la Société d'émulation du Bourbonnais, qui avait été concernée par l'avis de l'institutrice, d'allouer un subside compensatoire aux heures de fouilles de 50 F de l'époque aux Fradins, cela à cause de l'attitude d'Émile Fradin, qui s'opposait au fait que les membres de la Société d'émulation se fussent octroyé le droit d'exploitation des fouilles, de propriété des trouvailles et d'exclusivité des publications.

En avril 1925 Émilie Fradin fut mis en rapport avec un médecin de Vichy, le Dr Antonin Morlet, qui d'emblée montra un vif intérêt pour ses découvertes. Celui-ci présenta le site de Glozel au Dr Louis Capitan, préhistorien notoire, qui tenta immédiatement de se faire passer pour l'inventeur du site. Ce fut le début de l'escalade. La publication le 23 septembre 1925 d'un article du Dr Morlet : « Nouvelle Station Néolithique » l'élimina à tout jamais de cette collaboration tant désirée. Il ne resta plus aux déçus d'autre solution que d'essayer de se venger par la dénégation de l'authenticité : la guerre avait été déclarée.

Il faut se mettre en tête que le fond de l'affaire Glozel n'est pas de nature scientifique. Au début il s'agissait d'une lutte acharnée entre un groupe de jaloux, de fâcheux, qui avaient espéré, les uns une sorte d'auréole scientifique, les autres un profit pécuniaire, si ce n'était pas les deux, contre ceux qui de bonne foi étaient très fiers d'avoir fait une découverte selon eux capitale, mais qui avaient commis la grande erreur de mettre au premier rang, et cela par gratitude, un non-scientifique, le jeune agriculteur Fradin. Les sommités de ce temps-là, un comte Bégouen ou un Dussaud, ne purent le digérer. Leurs élèves, entre autres l'abbé Breuil, qui au début crurent en Glozel, ne purent faire autre chose que de suivre leurs maîtres. Cela ne s'avéra pas très difficile étant donné le caractère insolite des objets trouvés. M. Loth, Glozélien convaincu, résumait la situation ainsi : « L'affaire de Glozel est la querelle d'archéologues arrivés, jaloux d'un archéologue amateur ». Celui-ci, le Dr Morlet, commit la faute de refuser Capitan comme membre de la première Commission internationale (C.I.). Celui-ci, à son tour, refusa dès lors de mettre le pied à Glozel.

Le combat ne s'est pas livré directement, mais par l'intermédiaire de la presse. Au début, les attaques directes et personnelles avaient conduit les protagonistes devant la justice. Le journal procurait une certaine forme d'anonymat à l'auteur. Celui-ci savait que le public était avide de nouvelles sensationnelles : pour ou contre Glozel. Les articles étaient le plus souvent introduits par la formule vague : « De notre correspondant à Glozel » ou « On nous signale que ».

Des centaines et des centaines d'articles parurent, tant dans la presse française que dans la presse internationale. Sans exagérer, on peut affirmer que la presse y a attaché plus d'importance que lorsque des années après le premier homme marcha sur la lune. Pour illustrer notre communication nous nous bornerons donc à une sélection très réduite de coupures de presse.

Signalons que l'apport belge revêtait une certaine importance : ce fut surtout le monde médical qui intervint. Dans ce cadre il faut mentionner

deux médecins, membres de l'Académie royale de médecine de Belgique, le Dr Adrien Bayet, le Dr Cheval, ainsi que le Dr Jean-Joseph Tricot-Royer d'Anvers.

Plusieurs savants français et étrangers se rendirent à Glozel à titre individuel mais le scepticisme restait grand. Les problèmes passionnels commencèrent par la dénégation de l'authenticité du site par Capitan et par son élève l'abbé Breuil ainsi que par le refus de la Commission des monuments historiques de venir inspecter les fouilles. Nous sommes fin juin 1926.

Déjà à ce moment-là la presse étrangère s'intéressa à cette incroyable histoire.

Document n° 2 :

Citons comme exemple le Daily Mail du 19 septembre 1927.

Après avoir rappelé que selon les uns les « reliques » de Glozel dataient de la période Néolithique, selon les autres de la période Gallo-Romaine, ce journal annonça que M. Dussaud avait déclaré les inscriptions de Glozel l'œuvre d'un faussaire, et cela dans une brochure intitulée « Autour des inscriptions de Glozel ». Je cite Dussaud : « La publication de M. Morlet sur la tombe explorée le 21 juin 1927 est truquée comme la fouille elle-même ».

Extrait du Daily Mail du 19 septembre 1927.

Bombshell for scientists.

Ancient relics declared to be « fakes ».

After years of controversy.

Objects said to be made from cattles bones.

From our own correspondent.

Paris, Sunday.

Allegations that the archaeological discoveries at Glozel, near Vichy – the controversy concerning which was outlined in The Daily Mail on Saturday – are nothing more than fakes have fallen like a bombshell among scientific circles on the Continent. The finds aroused widespread interest and were the subject of fierce controversy.

While savants such as M. Salomon Reinach and M. Loth, after months of careful study, have concluded that the Glozel relics date back to the Neolithic period, and historians such as M. Camille Jullian declare that they belong to the Gallo-Roman period, M. Dussaud in a communication made to a secret meeting of the Académie des Inscriptions et Belles-Lettres says that everybody has been deceived by the discoveries.

Pour trancher la question de l'authenticité le congrès de l'Institut international d'anthropologie, qui tint ses assises à Amsterdam du 20 au 24 septembre 1927, émit le vœu de mettre sur pied une Commission interna-

tionale. La composition de cette Commission pouvait être considérée comme une bouffonnerie puisqu'elle avait eu lieu par l'intermédiaire du comte Bégouen et du Dr Capitan, les deux adversaires les plus farouches du site de Glozel. La Commission commença par demander de procéder aux fouilles à huis-clos. Cela fut évité de façon diplomatique par le Dr Morlet : seulement quelques personnes auraient accès aux fouilles, dont une majorité de journalistes. Rapidement un membre de la Commission, Pittard, désigné comme président, rentrera en Suisse, « ayant assez vu » selon ses propres paroles et « étant immédiatement convaincu du truquage de ce gisement ». Cela ne l'empêcha pas de signer le rapport final.

Les travaux de la Commission internationale débutèrent le 5 novembre 1927. Le premier jour on retrouva un poinçon en bois de cervidé, enfoui profondément.

Document n° 3 :

Extrait du Petit Journal du 7 novembre 1927.

Les savants devant l'énigme de Glozel.

La Commission internationale a commencé ses recherches ; elle a trouvé un poinçon fossilisé.

Cette coupure de presse montre une photo des membres de la Commission internationale à Glozel.

Le correspondant du Petit Journal à Vichy fait un compte rendu des fouilles effectuées le 5 novembre 1927 durant l'après-midi.

Les fouilles se font d'une façon désordonnée.

Citons un extrait de l'article :

« La fouille commence, chacun se met à la tâche, bêchant, fouillant au couteau, aux doigts, motte par motte, parcelle de terre par parcelle de terre.

La fouille continue, sous le dé clic des appareils photographiques qui fusillent, à bout portant, ces modernes travailleurs de la terre. »

Les travaux durèrent quatre jours et furent suivis de près par la presse.

Document n° 4 :

Extrait du journal Excelsior du 8 novembre 1927.

Ce que les savants ont trouvé dans les fouilles de Glozel.

Nous disons, en page 1, que la Commission internationale qui s'est rendue à Glozel pour enquêter vient de conclure à l'authenticité du gisement. Elle avait déjà fait plusieurs découvertes intéressantes dimanche.

Le journal présente 5 photos :

Voici : 1. MM. Aosch Himpera, Pillat et l'abbé Sabret au travail dans une tranchée. Derrière eux : Miss Garod. 2. M. Peyrony examinant un caillou.

3. Miss Garod fouille la terre. 4. L'idole brisée. 5. Le Professeur Ferrer examinant le galet sur lequel sont tracés quelques signes et l'image d'un cervidé. Notons au passage comment les noms propres avait été massacrés par le rédacteur du service : Bosch-Gimpera était devenu Aosch Himpera, Pittard était devenu Pillat, Favret Sabret, Garrod Garod et Forrer Ferrer.

Les supputations allaient bon train dans la presse, qui était persuadée que les membres de la Commission internationale avaient été tellement éblouis par leurs trouvailles qu'ils les déclareraient authentiques, étant par ailleurs convaincus d'un bouleversement dans la chronologie de la Préhistoire entre le Paléolithique et le Néolithique. Rappelons qu'à cette époque, en 1927 donc, la Préhistoire enseignait que l'Âge de la Pierre se divisait en deux parties : le Paléolithique, caractérisé par la pierre taillée en éclat, et le Néolithique, témoignant d'une nouvelle façon de tailler la pierre en la polissant.

Document n° 5 :

Extrait du Matin du 9 novembre 1977.

Les résultats des fouilles de Glozel apporterait un bouleversement complet dans la chronologie de la Préhistoire.

Une période intermédiaire entre l'âge du silex éclaté et de la pierre polie.

De notre envoyé spécial.

« Vichy, 8 novembre. – Par téléphone. – Il n'est pas encore, il ne peut pas être certain que la Commission internationale qui met présentement la dernière main – combien légère et scrupuleuse – à l'entreprise de Glozel déclare en son âme et conscience le gisement authentique à n'en pas douter : les sept arbitres ont fait serment de ne trahir en aucune façon leur opinion respective avant d'avoir livré à la Société internationale d'anthropologie dont le siège est à Paris leurs conclusions rédigées en commun.

Mais il est vrai que le docteur Morlet naguère houspillé avec une violence inusitée dans les discussions d'ordre scientifique, a dès maintenant toutes les chances possibles de triompher : la trouvaille de Glozel est d'un aloi éblouissant. Le docteur Morlet a mille fois raison : le jeune Émile Fradin avait mis bel et bien la main sur un trésor. »

Remarquons une fois de plus sur la photo qui accompagne l'article la façon assez désordonnée dont les fouilles sont faites.

Pour Salomon Reinach du musée de Saint-Germain-en-Laye, il fallait dater les objets de $\pm 6\ 000$ ans avant Jésus-Christ.

Le Dr Tricot-Royer d'Anvers suivait les fouilles en tant que journaliste pour le journal « Le Neptune », auquel il envoyait quotidiennement son papier.

Document n° 6 :

Extrait du « Neptune » du 10 novembre 1927.

Le Glozel.

Les travaux de la Commission d'enquête.

La première journée.

Article écrit par Tricot-Royer.

Il s'agit d'un compte rendu de la fouille effectuée par la Commission internationale le 27 novembre 1927.

Le Dr Tricot-Royer y décrit le hameau de Glozel, le musée de Glozel.

Il explique en quoi consistait la tâche de la Commission internationale.

Il décrit les premières fouilles effectuées de 12 h 50 jusqu'au coucher du soleil.

Il conclut : « Bref, journée creuse, et la Commission décide qu'il n'y a pas lieu de donner de communiqué aux représentants de la presse. »

Tricot-Royer donna une vue très personnelle concernant la datation de la station. Citons l'interview qu'il accorda au correspondant du journal anglais « Daily Mail » et qui parut le 12 novembre 1928.

Document n° 7 :

Extrait du « Daily Mail » du 12 novembre 1928.

The earliest writing.

Expert's view of Glozel finds.

Prehistoric studies to be recast.

From our special correspondent.

Vichy, Friday.

Dr Tricot-Royer, the archaeologist of Louvain University, who has followed all the work of the international commission investigating the finds at Glozel, said to me to-day :

« I came to Glozel decidedly sceptical, as were, probably, several members of the commission. I saw the inscribed objects revealed from the prehistoric soil in which they lay, and I am now convinced that Glozel has shed immense new light on prehistoric studies, and that almost everything written so far on the subject will have to be altered and remodelled to fit in with this huge gain of fresh knowledge.

I place the Glozelian period myself, owing to the nature of the ground and also the reindeer carved on stone and other objects, at the very beginning of the Neolithic period and even perhaps slightly earlier. To my mind there can be no doubt that Glozel writing is the earliest vestige of writing on record, predating all other known writings by thousands of years.

The inhabitants of Glozel must have been fishing and hunting tribes. The bone whistles, of which there are several specimens, were very likely used for decoying duck and wild birds within range of the primitive bow and arrow.

You may have noticed in the museum at Glozel several articles which might seem to be of feminine vanity – rings, necklaces, and pendants. It seems most probable, however, that these gewgaws were worn by the men of the tribe in dainty little paintboxes formed of a hollowed bone, and some, which still contain fragments of red or orange ochre, were also used by the men to colour their face with various designs, either for a religious purpose or for battle.

The aspect, indeed, of all the articles in the museum showed that the Glozelian man was extraordinary with his hand and that out of practically nothing he could equip himself very well. »

Durant le même mois de novembre 1927, et cela pendant trois semaines consécutives, « le Temps » publia une douzaine de lettres et d'interviews de « Glozéliens » et d'« Anti-Glozéliens » sous le titre « Autour d'une controverse scientifique : le gisement de Glozel ». Plusieurs personnalités intervinrent.

Document n° 8 :

Extrait du « Temps » du 26 novembre 1927.

Autour d'une controverse scientifique.

Le gisement de Glozel.

L'opinion de M. Espérandieu, membre de l'Institut.

Par ses travaux sur l'épigraphie et l'art gallo-romains, par les fouilles qu'il dirige à Alésia, M. Ém. Espérandieu, membre de l'Institut, directeur des musées archéologiques de Nîmes, a acquis une haute réputation. Il a bien voulu traiter pour nous le problème de Glozel dans la lettre suivante :

Nîmes, 20 novembre.

Monsieur le Directeur,

Tout a été dit, ou à peu près, pour ou contre l'authenticité des fouilles de Glozel et nous n'assistons plus qu'à des redites. Mais une campagne frénétique, dont il n'est pas bien difficile de comprendre la portée, est menée, en ce moment, contre les découvertes faites en ce lieu. Il s'agit d'influencer les membres de la Commission internationale et, pour cela, il est naturellement indispensable de frapper fort. De là certains articles outranciers dont, pour ma part, je ne crois pas un seul mot.

...

J'ai la conviction absolue que tout est parfaitement authentique des trouvailles faites à Glozel.

...

Ém. Espérandieu.

C'est avec impatience que la presse attendait le rapport de la Commission internationale. Au dernier moment, M. Peyrony, conservateur du musée préhistorique des Eyzies, membre de cette commission, fit encore appel aux notes et aux croquis des fouilles du Dr Tricot-Royer, mais la Commission internationale n'en tint pas compte, ses conclusions étant formulées d'avance.

Document n° 9 :

Lettre adressée par Peyrony au Dr Tricot-Royer le 24 novembre 1927.

Musée préhistorique des Eyzies (Dordogne)

Le 24 novembre 1927.

Mon cher Collègue,

Vous m'aviez promis un rapport sur les ossements humains de Glozel. Je vous serai infiniment reconnaissant de vouloir bien me l'adresser si possible.

Pourriez-vous me dire exactement, et joindre un croquis puisque vous avez fait un relevé exact, ce que vous avez vu et constaté lors de l'exhumation de la brique à inscriptions ? Vous savez que nous travaillons tous en conscience à la recherche de la vérité.

Vous me ferez un bien grand plaisir, si vous pouvez me fournir ces renseignements par retour du courrier.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Mon cher Collègue, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Peyrony.

Central-Hôtel à Vichy, Allier.

On attendit ces fameuses conclusions près de deux mois, et enfin le 24 décembre 1927 le rapport de la Commission fut déposé. Le journal « Le Temps » le publia *in extenso*. Il conclut à la non-authenticité de Glozel.

Document n° 10 :

Extrait du « Temps » du 25 décembre 1927.

Le gisement de Glozel.

Rapport de la Commission internationale.

La Revue anthropologique publie aujourd'hui un supplément contenant le Rapport de la Commission internationale nommée par le bureau de l'Institut international d'anthropologie, suivant le vœu de l'assemblée générale réunie à Amsterdam, le 24 septembre 1927.

Voici la conclusion de ce rapport :

« Appuyée sur toutes les constatations qu'elle a faites, sur les discussions serrées qu'elle a eues, la commission, à l'unanimité – avec les réserves qui viennent d'être formulées – conclut à la non-authenticité de l'ensemble des documents qu'elle a pu étudier à Glozel ».

La composition de la Commission.

*Voici des indications sur les titres scientifiques des sept signataires du rapport :
M. Bosch-Gimpera, professeur à l'université et directeur du service des fouilles archéologiques de Barcelone ;*

M. l'abbé Favret, membre correspondant de la Société nationale des antiquaires de France ;

M. Forrer, directeur du musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg, membre de la Société préhistorique française ;

Miss D. Garrod, membre du Royal anthropological Institute de Londres, membre de la Société préhistorique française ;

M. Hamal-Nandrin, chargé du cours de préhistoire à l'université de Liège, membre de la Société préhistorique française ;

M. Peyrony, conservateur du musée des Eyzies, chargé de missions scientifiques par le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts ;

M. Eugène Pittard, professeur d'anthropologie à l'université de Genève.

Dans le même journal, Peyrony, conservateur du musée des Eyzies, tenta de justifier son changement d'opinion. (Plus tard, véritable girouette, il redevint glozélien !)

Document n° 10 bis :

Extrait du « Temps » du 24 décembre 1927.

Déclaration de M. Peyrony...

Je constatai, de plus, avec stupéfaction, que si certains objets présentaient un commencement de fossilisation, d'autres paraissaient avec des os frais, et par conséquent de confection récente.

Notre éminent historien des Gaules, M. Camille Jullian, ayant lu les inscriptions de quelques briques, j'ai adopté son hypothèse, qui était pour moi, incompétent en matière de sorcellerie, faute d'autre, celle qui me satisfaisait le mieux.

M. Peyrony a alors préparé un rapport.

... Donc, dans ma pensée, à ce moment-là, Glozel était authentique (par rapport à l'hypothèse Camille Jullian), mais pas préhistorique.

Le premier jour des fouilles de la commission n'a pas ébranlé ma conviction, mais nos découvertes subséquentes ont anéanti toute ma foi.

J'avoue aujourd'hui que je m'étais trompé, et cela parce que je m'étais lancé dans une voie où mon imagination avait joué un plus grand rôle que ma compétence.

Il ne m'en coûte nullement de le reconnaître, puisque c'est l'expression de la vérité. Puisse cet incident me servir de leçon.

Vichy, le 7 novembre 1927.

Signé : D. Peyrony.

Immédiatement certains journaux prévoient de vives réactions avec débats devant les tribunaux.

Document n° 11 :

Extrait de l'Œuvre du 26 décembre 1927.

Points de vue et façons de voir.
Plainte contre X.

Qui pourrait être le faussaire ?

L'auteur, Pierre Mille, rappelle que la Commission internationale vient de conclure à la non-authenticité.

Qui a fabriqué les pièces ? L'auteur conclut :

« Et il y a encore une autre hypothèse. C'est que les soupçonnés poursuivent eux-mêmes la Commission, bien qu'elle n'ait nommé personne. On m'a dit que quelques Glozéliens le désiraient. Ce serait une chose admirable, profitable pour le glozélisme, peut-être, que de recommencer tout ce procès scientifique de Glozel devant un tribunal de droit commun. Car un tribunal de droit commun n'est pas scientifique. Ne renverrait-il pas les parties dos à dos, par un jugement qui ne dirait ni oui ni non ? ... En tout cas, après les plaidoiries des avocats le doute recommencerait à planer. Chacun pourrait demeurer sur ses positions, jusqu'à l'éternité, ou du moins jusqu'à ce que le public parle d'autre chose.

Non, non, voyez-vous, il se peut bien que ça ne soit pas fini. Du reste, attendons, nous allons voir ! »

Un des Glozéliens les plus convaincus, Salomon Reinach, ne mâcha pas ses mots.

Document n° 11 bis :

Extrait de l'Œuvre du 26 décembre 1927.

Bête à faire peur.

Lettre écrite le 24 décembre 1927 par M. S. Reinach, Glozélien.

Le document de la Commission internationale – en réalité composée exclusivement d'amis de M. Bégouen et nommée par lui – est un document écrit en charabia et parfaitement ridicule, lequel, s'il signifie quelque chose, attribue au petit Fradin une science divinatoire qui devrait lui ouvrir la porte de plusieurs Académies. L'idée dominante, absolument opposée à celle de M. Dussaud, est celle d'un truffage remontant à plusieurs années – antérieur à la découverte toute récente de l'inscription d'Ahiram, dont quelque médium, peut-être, aurait deviné les caractères nouveaux. C'est bête à faire peur.

Sentiments distingués,

*S. Reinach,
Glozélien.*

Dès le 8 janvier 1928, la famille Fradin porta plainte en diffamation contre Dussaud et Peyrony, Morlet contre M. Seymour de Ricci et le comte Bégouen contre le Pr Joseph Loth. Ce dernier donnait des conférences sur Glozel pendant ses cours au Collège de France. Après une plainte du comte Bégouen l'assemblée générale des professeurs du Collège de France le lui interdit.

Document n° 12 :

Extrait de l'Œuvre du 11 janvier 1928.

La bataille de Glozel.

Les Fradin vont faire un procès.

Les conférences de M. Loth sont interdites au Collège de France.

...

On peut, sans indiscretion ni crainte d'erreur, penser que M. René Dussaud, membre de l'Institut, sera l'objet du procès. M. Maurice Garçon défendra M. Dussaud.

...

L'assemblée générale des professeurs au Collège de France vient, en effet, de décider l'interdiction du cours que M. Loth professe actuellement sur Glozel. En principe, un professeur au Collège de France doit soumettre, au début de l'année, à l'assemblée des professeurs le sujet qu'il se propose de traiter dans son cours. M. Loth n'avait pas suivi cette règle. Nous croyons devoir ajouter qu'à la suite de la seconde conférence de M. Loth, M. le comte Bégouen mis en cause par le conférencier, a télégraphié à l'administrateur du Collège de France pour se plaindre des diffamations de M. Loth.

Henri Simoni.

Loth ne tint pas compte de l'ordre de ses pairs.

Durant cette période Glozéliens et adversaires du site continuèrent à défendre leurs points de vue, surtout à l'aide de lettres, de « droits de réponse » et de réflexions. En effet, le gisement de Glozel avait été classé par le ministère de la Culture. Et on commençait à trouver bien d'autres sites analogues, non seulement en France, mais également au Maroc et au Portugal. De ce fait une certaine dissension s'installa au sein même de l'Institut international d'anthropologie. Un de ses membres, le professeur portugais Mendès-Corréa, contestait la méthodologie et les conclusions de la Commission internationale.

Document n° 13 :

Extrait de la Dépêche de Vichy du 22 janvier 1928.

L'affaire Glozel.

Une importante lettre du professeur Mendès-Corréa.

(Université de Porto, Faculté des sciences, Institut d'anthropologie).

...

« La logique de leur rapport n'est pas parfaite.

...

On a oublié les arguments favorables à Glozel.

...

Une autre question qui me semble vraiment regrettable, c'est l'attitude de la Commission par rapport aux résultats de l'analyse d'une parcelle osseuse que j'ai prélevée sur un fémur de Glozel.

...

L'analyse a montré que l'état de minéralisation de la parcelle examinée était parfaitement comparable à celui d'ossements fossiles incontestés.

...

Ce que je tiens à déclarer, c'est que la Commission ne s'est pas acquittée de la mission qu'elle avait reçue d'après le texte du vœu adopté par le Congrès d'Amsterdam. »

En juin 1928, Tricot-Royer d'Anvers publia dans la revue médicale « Aesculape » « L'épopée de Glozel », réfutation du rapport de la Commission internationale fondée sur ses propres observations du temps qu'il représentait le journal « Le Neptune » d'Anvers.

Document n° 14 :

Extrait d'Aesculape de juin 1928.

Revue Mensuelle Illustrée.

Organe Officiel de la Société internationale d'histoire de la Médecine.

L'épopée de Glozel.

Par le Dr Tricot-Royer, Maître de Conférences à l'université de Louvain.

L'auteur emploie des néologismes pour diviser son article en deux chapitres :

1) La Glozéliade.

2) La Glozélomachie.

Même dans des revues médicales il arrive que les éditeurs cherchent parfois à verser dans le sensationnel, sinon dans le scandaleux. Une des photos qui illustraient l'article avait été publiée à l'insu de l'auteur, et sans son autorisation. On y voit le Dr Morlet qui vient de surprendre Miss Garrod,

membre de la Commission internationale, faisant avec le doigt un trou dans le front de taille des fouilles. Celle-ci avait tenté de faire croire qu'un imposteur s'était introduit durant la nuit sur le chantier pour y enfouir des objets. Cela avait provoqué un vif incident qui, après discussion, avait été déclaré clos par toutes les parties concernées. Tricot-Royer avait été d'autant plus offusqué des procédés de l'éditeur, et il lui adressa une demande de rectification.

Document n° 14 bis :

Lettre du Dr Tricot-Royer adressée au directeur de la revue « Aesculape », M. Benjamin Bord.

Anvers, le 30 juin 1928.

Mon cher Confrère,

Ce 30 juin à 10 h 30, je reçois le numéro d'Aesculape consacré à Glozel.

Vous m'aviez promis de me soumettre les bonnes feuilles de mon travail. Vous ne l'avez pas fait. J'ai donc la pénible surprise de trouver, à la page 161, une gravure qui rappelle un incident que j'ai passé sous silence dans ma narration : il y a là vis-à-vis de la personne intéressée un manque de courtoisie que je réproouve énergiquement.

Je vous serais reconnaissant de signaler dans votre prochain numéro à quel point j'ignorais la manière dont vous alliez illustrer mon article.

Avec mes regrets, Mon cher Confrère, agréez mes salutations très distinguées.

Dr Tricot-Royer.

Le 21 février 1928 « Le Matin » avait annoncé la reprise des fouilles, la station étant déclassée. Immédiatement après, le 23 février 1928, la Société préhistorique française (S.P.F.) réagit en déposant une plainte en escroquerie contre inconnu. Le président, le Dr Félix Regnault, se constitua partie civile. Le 25 février 1928 une perquisition fut effectuée chez les Fradin à laquelle assista, événement curieux, ce même président.

Document n° 15 :

Extrait du « Matin » du 26 février 1928.

Un coup de théâtre à Glozel.

Une perquisition chez les Fradin.

Cette opération judiciaire fut effectuée hier par la brigade mobile de Clermont-Ferrand à la suite d'une plainte contre inconnu déposée par la Société préhistorique de France.

Le président de la société plaignante y assistait.

Des galets « fraîchement » gravés sont découverts dans l'étable.

Émile Fradin déclare que ces galets ont été introduit par malveillance.

Malgré les mesures vexatoires, les Fradin continuèrent sans relâche à défendre ce qu'ils considéraient comme leur bon droit. Le 3 mars 1928 le grand-père fut même blessé par un sous-lieutenant qui voulait s'introduire dans le champ des fouilles. Ce dernier serait condamné le 28 avril 1928 à une amende de 50 F avec sursis et 600 F de dommages et intérêts.

C'est vers cette époque que M. Bayle, directeur de l'Identité judiciaire à Paris, fut chargé de l'expertise des caisses d'objets saisis lors de la perquisition chez les Fradin. Toute l'opinion publique française était alertée par l'affaire Glozel, sorte d'affaire Dreyfus de l'archéologie. À un moment donné, même le Sénat intervint auprès du gouvernement.

Le 4 avril 1928 le Dr Morlet décida de procéder à de nouvelles fouilles. Il les fit entreprendre par un « Comité d'études » dont faisaient partie douze savants : Reinach de Saint-Germain-en-Laye, Depéret de Lyon, Loth et son fils de Paris, Arcelin de Lyon, Bayet de Bruxelles, Tricot-Royer de Louvain, Foat de Londres, Sodermann de Lyon, Van Gennep de Neufchâtel, Roman de Lyon et Audollent de Clermont. Le résultat de leurs fouilles fit reconvertir Peyrony en « Glozélien ».

Document n° 16 :

*Extrait du **Moniteur de Clermont-Ferrand** du **13 avril 1928**.*

Les fouilles ont été reprises hier à Glozel.

Devant des savants venus de tous les points de l'Europe on a découvert un magnifique galet gravé représentant un renne courant.

...

Car, qui, maintenant, pourra prétendre, s'il est de bonne foi, que ce galet trouvé à 80 centimètres de profondeur, au bas de la couche dite archéologique, incliné à 45 degrés dans le sol, n'est pas authentique, qu'il a été glissé là par des imposteurs ? Qui donc surtout, osera nier la valeur de cette trouvaille, faite devant une assemblée aussi illustre ?

Paul Luquet.

Le 6 octobre 1928 les journaux apprirent par des indiscretions de la part de M. Bayle que son rapport concluerait à la fausseté du gisement. Ce rapport fut remis le 10 mai 1928.

Le 26 novembre 1928 le Dr Morlet reçut de Suède les résultats d'une contre-expertise des objets, effectuée par Sodermann à l'Institut international de la police technique de Suède. Ses résultats étaient favorables à Glozel.

Toutefois le rapport de Bayle ne resta pas sans conséquences, certains arguments, comme la découverte de microorganismes dans l'argile des briques, convainquirent plusieurs « Glozéliens », parmi lesquels M. Bruet, successeur de Depéret, décédé avant la publication du rapport Bayle. En juillet 1929 le Dr Morlet tâchera d'arrêter l'effritement de l'intérêt au « glozélisme » en donnant une conférence contradictoire. Mais tout le monde était devenu las de cette affaire. Rapidement on n'en parla plus du tout, et cela pour de longues années.

Deux faits doivent encore attirer notre attention : l'assassinat de M. Bayle le 16 septembre 1929. Ses capacités professionnelles avaient déjà été sérieusement mises en doute, comme prouve par exemple son intervention en tant qu'expert dans une affaire d'assises pour meurtre, commis en Belgique.

Document n° 17 :

Extrait du « Journal » (Paris) du 17 septembre 1929.

Assassinat de M. Bayle, directeur de l'Identité Judiciaire, tué à coups de revolver au Palais de Justice par un plaideur mécontent de son expertise.

...

Ce que nous dit le Dr Morlet.

Vichy, 16 septembre.

Aussitôt le crime connu, on pensa que c'était là l'œuvre d'un fanatique glozélien. Interrogé à ce sujet, le Dr Morlet nous a déclaré :

« Je me refuse à penser que Glozel ait pu servir de prétexte à un acte de violence aussi stupide, que je réproouve absolument, bien que nos adversaires aient tout tenté pour faire sortir cette discussion du domaine scientifique. Il n'est pas possible qu'ils aient réussi à exalter les esprits au point de provoquer un drame pour ou contre leurs théories.

Glozel est d'essence uniquement scientifique et ce n'est pas nous qui avons porté la discussion sur le terrain judiciaire.

Je vous répète que je suis le premier à réproouver énergiquement un geste aussi bête et aussi tragique. »

L'autre fait est une révision en juin 1930 de l'affaire Glozel par le Dr Cheval, avec une attaque personnelle vis-à-vis du comte Bégouen, qui tentera de se défendre par un jeu de mots, mais qui finalement devait admettre son intervention frauduleuse envers le résultat de l'expertise de Mendès-Corréa.

La dernière lettre du Dr Cheval à Bégouen contient une leçon non seulement au comte lui-même, mais aussi à tous ceux qui ont joué un rôle dans l'histoire de Glozel :

« Un homme de science ne cultive pas l'erreur. Un gentilhomme rectifie spontanément ses erreurs sans attendre d'en être prié ».

L'ordonnance de non-lieu pour les Fradin intervint le 26 juin 1931.

Grâce à la presse écrite l'histoire de Glozel était devenue une véritable épopée, c'est-à-dire selon le dictionnaire une suite d'événements historiques de caractère héroïque et sublime. Comme l'indiqua la revue de prestige « L'Illustration », la Préhistoire était devenue un romanesque feuilleton.

Document n° 18 :

Extrait de l'« Illustration » du 14 janvier 1928.

« Jamais on n'aura autant glôsé sur Glozel que depuis ces deux dernières années. Chaque matin, les journaux consacrent aux fouilles des colonnes entières. Ils accueillent avec empressement les longues lettres des clans rivaux. Ils provoquent des enquêtes et des interviews, lancent en chasse l'escouade de leurs envoyés spéciaux avec la même ardeur que s'il s'agissait de retrouver la Joconde volée ou l'assassin d'un garçon de recettes. À force de vouloir faire la lumière, on a accumulé de singulières ténèbres, bien habile qui s'y reconnaîtrait aujourd'hui dans ce chaos de contradictions, d'étrangetés et d'énigmes. La préhistoire est devenu un romanesque feuilleton.

...

Ceux qui ne sauraient point distinguer une hache en silex d'un tesson de bouteille, ou une inscription gallo-romaine d'une borne kilométrique ont une opinion assurée sur le néolithique et l'épigraphie phénicienne.

...

Quand les journalistes s'en mêlent on ne peut prévoir jusqu'où iront leur esprit d'initiative et leur ingéniosité.

Les archéologues ont-ils contenté la presse et le grand public en étalant leurs dissensions au grand jour ? Très certainement.

Ont-ils rendu service à leur discipline ? Vous aurez deviné la réponse.

Remerciements

*L'auteur tient à remercier particulièrement le Dr P.-A. Janssens pour avoir pu consulter le manuscrit d'un article qui sera publié prochainement dans **Paléobios** : « L'apport d'un médecin Anversois, le Dr Tricot-Royer, à l'affaire de Glozel ».*